



INSTRUCTIONS POUR LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS



EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET EN MÉTAL



Jetez ces déchets dans le conteneur avec couvercle de **couleur bleue**

La **règle fondamentale** pour un tri correct du plastique et des métaux est de recycler uniquement les **matériaux d'emballage**. Les emballages sont les conteneurs, les boîtes, les flacons et les étuis qui contiennent, enveloppent et protègent les produits que nous achetons.

PLASTIQUE

- **Assiettes et verres en plastique à usage unique à condition d'être nettoyés et sans matière organique**
- Bouteilles d'eau, de boissons, d'huile, de jus de fruits, de lait, etc.
- Brick de thé, bidons de lessives, de savons, autres produits
- Tubes de crème, flacons de sauces, de sirops, pailles, etc.
- Boîtes rigides à gâteaux en plastique ou en polystyrène, boîtes transparentes, boîtes rigides/flexibles pour aliments en tous genres (*charcuterie, fromages, pâtes fraîches, etc.*)
- Barquettes pour aliments (*œufs, glaces, etc.*)
- Pots de yaourts, de crèmes de fromage, barquettes à desserts
- Filets pour fruits et légumes
- Conteneurs pour l'emballage des produits en tous genres (*cosmétiques, lingettes, produits en poudre*)
- Vases pour plantes (diamètre maximal 15 à 20 cm)
- Sacs et sachets alimentaires en tous genres (*pâte, riz, frites, bonbons, goûters, etc.*)

- Sacs, sachets en tous genres (sacs de course)
- Petit plastique d'emballage (*emballage des bouteilles, du papier toilette, etc.*)
- Polystyrène (réduire les dimensions s'il est trop grand)

MÉTAUX

- Boîtes et pots pour aliments (*thon, viande, légumes, nourriture pour animaux, etc.*)
- Papier argenté (papier aluminium)
- Canettes en aluminium
- Pots de peinture vides
- Bouchons et couvercles en fer ou aluminium
- Barquettes en aluminium pour aliments (*pas trop sales*)
- Tubes en aluminium (*mayonnaise, crème, etc.*)
- Clous, vis, fils de fer et objets métalliques de petite taille pour entretien domestique

Certaines erreurs à éviter :

PAS DE couches



Jetez-les dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels** ou par le biais du **service dédié**

PAS DE couverts à usage unique



Jetez-les dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels** ou par le biais du **service dédié**

PAS DE fournitures de bureau



Jetez-la dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels** ou par le biais du **service dédié**

PAS DE pièces électroniques



Amenez-les au **centre de tri communal**

PAS DE jouets



Jetez les jouets sans pièces électroniques, dans les conteneurs pour les **déchets secs résiduels**

PAS DE Tetra Pak



Jetez-le dans le conteneur pour le **papier**

PAS D'ustensiles de ménage



Jetez-la dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels** ou par le biais du **service dédié**

PAS DE capsules de café



Jetez-les dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels**

Quelques conseils :



Enlevez les résidus nourriture.

Il n'est pas nécessaire de laver les déchets mais, en cas d'emballages/boîtes très sales, il est demandé de les rincer rapidement et de vérifier qu'il ne reste pas de résidus de nourriture qui pourraient générer de mauvaises odeurs.



Le volume est important.

Écrasez les bouteilles en plastique et vissez le bouchon pour **réduire le volume**

Vous avez des objets de moyenne/ grande dimension en métal que vous ne savez pas où jeter ?



Exemple : poêles, bidons, fûts, grillage, tiroirs etc.

Les grands objets en acier, aluminium ou fer peuvent être récupérés et recyclés auprès des Centres de Tri communaux.

VERRE



Utilisez le **Conteneur à Verre Collectif** ou le conteneur **Vert** qui vous est attribué

La Règle fondamentale pour le tri du verre est de recycler uniquement les matériaux d'emballage. Les emballages en verre sont les bouteilles, les fiasques, les pots, et en général les récipients des produits que nous achetons.



E si un objet est trop grand ?

Les objets de **grandes dimensions**, doivent être amenés au **Centre de Tri communal**.



Enlevez les résidus alimentaires !

Le verre ne doit pas être lavé, mais il est recommandé de s'assurer que les résidus alimentaires ou liquides ne soient pas excessifs.

Certaines erreurs à éviter :

PAS DE Pyrex



Jetez-les dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels**

PAS DE miroir



Jetez-les dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels**

PAS DE céramique



Jetez-la dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels** ou par le biais du service dédié

PAS DE néon



Amenez-les au **centre de tri communal**

PAS D'ampoules



Jetez-les dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels** ou par le biais du service dédié

PAS DE cristal



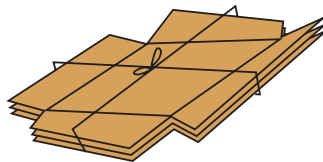
Jetez-le dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels** ou par le biais du service dédié

PAPIER ET CARTON



Jetez ces déchets dans le conteneur avec couvercle de **couleur jaune**

- Journaux et revues
- Dépliants et prospectus
- Vieux cahiers
- Sachets en papier
- **Tetra Pak**
- Boîtes et emballages en carton
- Boîtes à pizza
(pas trop sales)
- Serviettes en papier
- Tickets à gratter



Déchirez les boîtes !
Écrasez et pliez les boîtes en carton, de sorte à en réduire le volume.



Le sac en plastique n'est pas en papier !

Si chez vous, vous collectez le papier dans des *sachets en plastique*, videz le contenu dans le **conteneur jaune** et jetez le sac dans le conteneur pour le plastique.

Certaines erreurs à éviter :

PAS DE tickets de caisse



Jetez-les dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels**

PAS D'essuie-tout



Jetez-la dans le conteneur des **ordures ménagères**

PAS DE scotch / matériaux d'emballage



Jetez-les dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels**

PAS DE papier sale



Jetez-la dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels** ou par le biais du service dédié

ORDURES MÉNAGÈRES



Jetez ces déchets dans le conteneur avec couvercle de **couleur marron**

- Déchets de fruits et légumes
- Viande et poisson en petits morceaux
- Produits laitiers
- Coquilles d'œufs
- Feuilles et terreau
- Excréments d'animaux
- Fonds de thé/café ou autres boissons à infusion
- Serviettes ou mouchoirs en papier
- **Sciure et cendres de bois** (*bien éteintes et emballées*)
- Papier essuie-tout utilisé en cuisine (*même mouillé ou gras*)



Fermez bien le sac !

Jetez les déchets après les avoir **correctement emballés dans des sacs biodégradables et/ou compostables.**

Certaines erreurs à éviter :

PAS DE couches



Jetez-les dans le conteneur pour les **déchets secs résiduels** ou par le biais du **service dédié**

PAS DE sacs en plastique



Jetez-les **ordures ménagères** dans des sacs biodégradables en évitant les **sacs en plastique**



COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Composteur | 300 l

Utilisable par tous ceux qui ont au moins 150 m² de terrain (jardin, potager, etc.)

Jetez dans le composteur les déchets suivants :

- Déchets de cuisine, restes de nourriture, aliments avariés (enlevez l'emballage)
- Déchets de fruits et légumes (y compris les éléments ligneux, par exemple les fruits secs)
- Fonds de café et filtres de thé et camomille
- Fleurs coupées, plantes fanées, feuilles et herbe fauchée
- Pain sec ou moisi
- Déchets domestiques de viande et de poisson (y compris les arêtes, les coquilles d'œufs, les os, les plumes, etc.)

DÉCHETS SECS RÉSIDUELS



Jetez ces déchets dans le conteneur avec couvercle **gris clair**



Déchets secs résiduels ne signifie pas que vous pouvez mélanger les déchets pour éviter de faire le tri !

Dans ce conteneur vous pouvez jeter uniquement les déchets non-recyclables et non pas ceux que vous ne voulez pas trier.

Exemples de déchets :

- **couches, couches adultes et alèses**
- **Serviettes hygiéniques**
- **couverts en plastique**
- Capsules de café en plastique
- CD, DVD, cassettes audio et vidéo
- Céramique, porcelaine, pyrex, miroirs et cristal
- Poussières d'aspirateur ou déchets domestiques
- Radiographies médicales, pellicule photos et diapositives
- Ampoules à incandescence
- Stylos, feutres et fourniture de bureau en tous genres
- Brosses à dents et éponges
- Papier huilé, plastifié et thermique (tickets de caisse, fax, etc.)
- Papier cuisson et lingettes nettoyantes
- Collants et chaussettes
- Mégots de cigarettes (*bien éteints*)
- Tapis, chiffons, tissus et vêtement abîmés
- Tuyaux d'arrosage

Certaines erreurs à éviter :

PAS D'ordures ménagères PAS DE papier et carton



Jetez-les dans le conteneur des **ordures ménagères**



Le **papier recyclable** doit être jeté dans les conteneurs pour **papier et carton**

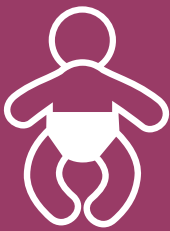
PAS DE plastique et métaux PAS DE cendres de bois



Le **plastique recyclable** doit être jeté dans les conteneurs pour **plastique et métaux**



Jetez-la dans le conteneur des **ordures ménagères** (dans un sac et éteinte)



Retrait des couches adultes

Service retrait gratuit Couches et couches adultes

Les usagers qui auraient besoin d'éliminer des couches pour **enfants** ou des couches et alèses pour **personnes âgées**, peuvent profiter d'un service dédié exclusivement à ce type de déchets. **Le service est sur demande et ne prévoit aucun coût supplémentaire pour l'utilisateur.**

COMMENT OBTENIR LE SERVICE : Il faut remplir le formulaire de demande au nom de l'utilisateur titulaire de la facture TARI (téléchargeable sur le site www.gesenu.it), joindre la copie d'une pièce d'identité et/ou une éventuelle délégation au cas où le demandeur ne serait pas le titulaire TARI.

REMISE DU FORMULAIRE :

- **Remise en main propre**
Au Service de Voirie de Todi situé à **Piazza di Marte - Todi**
Horaire : Mardi et Vendredi 9h.00 - 13h.00 et Jeudi 15h.30 - 17h.30
- **Par e-mail :** gianfranco.eli@comune.todi.pg.it



Retrait des déchets encombrants

Vous avez des déchets encombrants à jeter ?

Prenez le téléphone ! L'appel est gratuit... Le retrait est gratuit.

L'élimination des déchets encombrants est **facile et gratuite** grâce au service de retrait sur rendez-vous.

Comment faire ?

Le service est disponible en contactant le service clients Gest.

Comment et quand se fait le retrait ?

Le service clients donne la date du retrait et le client dispose les déchets encombrants à l'extérieur de sa propriété la veille.

Pour quels déchets ?

Déchets encombrants tels que : armoires, divans, matelas, fauteuils, chaises, bureaux ... ou bien les DEEE (Déchets d'équipements Électriques et Électroniques) comme les réfrigérateurs, les écrans, les téléviseurs, les machines à laver, les chauffe-eau...

Centre de tri communal

De quoi s'agit-il ?

Le Centre de Tri Communal, situé dans la **Zone industrielle Ponte Rio de Todi - Ex Galibia**, est une zone équipée pour la collecte sélective des déchets , provenant des ménages. La remise des déchets est **gratuite** et accessible à tous les citoyens résidents dans la **Commune de Todi**.

Comment faire ?

Pour remettre les déchets il faut posséder la carte magnétique "**Green Card**", qui peut être demandée **gratuitement** au Centre de Tri et qui sera utilisée pour enregistrer les typologies et le poids des matériaux remis.

Comment fonctionne l'Incitation Économique ?

Tous les citoyens titulaires de la Redevance sur les déchets de la Commune de Todi qui amènent leurs déchets au Centre de Tri, ont droit à une **incitation économique, calculée sur la base de la quantité de déchets remis. Pour de plus amples informations demandez le règlement au Centre de Tri.**

Horaire d'ouverture

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
-	08h.00 - 12h.00	08h.00 - 12h.00	08h.00 - 12h.00	08h.00 - 12h.00	08h.00 - 12h.00	08h.00 - 12h.00
-	14h.00 - 18h.00	14h.00 - 18h.00	14h.00 - 18h.00	14h.00 - 18h.00	14h.00 - 18h.00	-

Que pouvez-vous amener au Centre de Tri ?



FER



PLASTIQUE



BOIS



PAPIER, CARTON
ET TETRA PAK



PILES USÉES ET
BATTERIES AUTOS



HUILES VÉGÉTALES ET
HUILE MINÉRALE



MÉDICAMENTS
PÉRIMÉS



VÊTEMENTS
USÉS



DEEE (Tous les matériaux
électriques et électroniques)



COUPES ET
TAILLES



ENCOMBRANTS ET
GRANDS OBJETS
EN PLASTIQUE



PEINTURES, ENCRE
ACIDES, PESTICIDES
ET AÉROSOLS



SERVICE CLIENT GEST / GESENU

Pour obtenir des informations et des conseils sur le tri sélectif, pour signaler des problèmes et transmettre des réclamations, pour prendre rendez-vous pour le retrait gratuit d'**encombrants** et avec le **service de collecte des couches**.



NUMÉRO VERT (POUR LE TÉLÉPHONE FIXE)

800.66.70.36



NUMÉRO (SEULEMENT POUR LES PORTABLES)

075.59.17.125



WHATSAPP (CHAT UNIQUEMENT)

333.95.53 215

du Lundi au vendredi : 8h30 - 13h00 et 15h00 - 17h00 | Samedi : 8h30 - 13h00



Application
"Gesenu"

Cette boîte est-elle en plastique ?

Où se trouve le conteneur pour piles usagées le plus proche ?

Est-ce que c'était hier que nous devons sortir la poubelle ?



**Si vous ne savez pas répondre à ces questions, pas de soucis !
L'APPLI GESENU est exactement ce qu'il vous faut...**

Vous aurez accès à toute une série de **fonctions faciles d'utilisation et intuitives**, afin d'éliminer tous vos doutes concernant le tri sélectif.



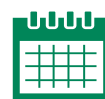
NEWS ET ANNONCES
sur mesure pour vous !



CARTE
des services



DICTIONNAIRE
des déchets



CALENDRIER
des collectes



SIGNALER
pour signaler un problème



ISTRUZIONI POUR LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS

